

Entre nous

UNTER UNS IN ZIMMERBACH

Le mot du Maire

Chers amis Zimmerbachois,

1982 – 2002

Vingt ans déjà que les communes de Blainville-sur-Mer et de Zimmerbach ont scellé en date du 11 juillet 1982 à Blainville-sur-Mer et le 29 août 1982 à Zimmerbach leurs liens d'amitié, de solidarité et d'entraide mutuelle.

Je me souviens de ce courrier daté du 22 décembre 1980 provenant du Comité Interprofessionnel du Vin d'Alsace (C.I.V.A.) par lequel la commune de Blainville-sur-Mer cherchait une commune sœur en Alsace. Courrier soumis au conseil municipal en date du 15 janvier 1981 qui, après en avoir délibéré, a émis un avis favorable à la demande des Normands dans le but de créer des liens d'amitié et de procéder à des échanges de fruits du terroir : le vin d'Alsace et les huîtres. Quatre mois plus tard, le 14 mai 1981, la commune de Blainville-sur-Mer nous a fait part de son consentement.

Que de chemin parcouru depuis !

Nos élèves de l'école Charles Perrault ont pu profiter des classes de mer pendant de nombreuses années, activités qui, je l'espère reprendront un jour dans le cadre des projets scolaires. Les échanges annuels entre les anciens ont permis de découvrir les nombreux sites touristiques de Normandie, voire même des îles anglo-normandes.

Cette année, c'est à nous d'accueillir les Blainvillais, les 13, 14, et 15 juillet afin de fêter ensemble le vingtième anniversaire.

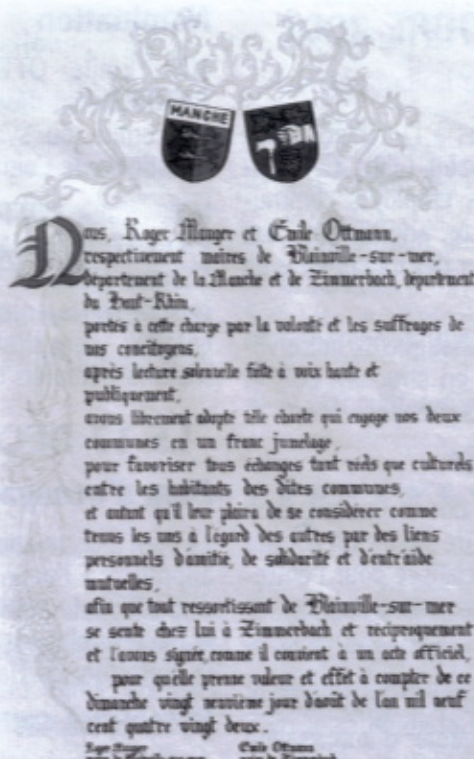
Réservez-leur le meilleur accueil.

Au comité de jumelage, à toutes celles et à tous ceux qui nous épaulent tout au long de l'année, je vous adresse mes plus vifs remerciements afin que ce prochain séjour soit des plus agréables.

Bonnes vacances.

Votre maire,

Emile OTTMANN



La charte du jumelage

Nous, Roger MAUGER et Emile OTTMANN, respectivement maires de Blainville-sur-Mer, département de la Manche et de Zimmerbach, département du Haut-Rhin, portés à cette charge par la volonté et les suffrages de nos concitoyens, après lecture solennelle faite à voix haute et publiquement, avons librement adopté telle charte qui engage nos deux communes en un franc jumelage, pour favoriser tous échanges tant réels que culturels, entre les habitants des dites communes, et autant qu'il leur plaira de se considérer comme tenus les uns à l'égard des autres par des liens personnels d'amitié, de solidarité et d'entraide mutuelles, afin que tout ressortissant de Blainville-sur-Mer se sente chez lui à Zimmerbach et réciproquement, et l'avons signé, comme il convient à un acte officiel, pour qu'elle prenne valeur et effet à compter de ce dimanche vingt neuvième jour d'août de l'an mil neuf cent quatre vingt deux.



Sommaire

	page
Le mot du Maire	
Charte du jumelage	1
Les décisions du conseil municipal	
Informations pratiques	2
Les travaux de notre mairie	
Emploi jeune à la mairie	3
Noces de porcelaine	
Zimmerbach et Blainville-sur-Mer	4-5
Le CFZ	
Le corps des sapeurs-pompiers	6
Le projet culturel de l'école	
Entretien du parcours sportif	
La chorale	7
L'état civil	
Scho zwanzig Jahr Jumelage ...	
L'agenda	
Les mots croisés	8

Les principales décisions de votre conseil municipal

Cette rubrique a pour objectif de vous informer des décisions importantes que vos élus ont prises pour contribuer au maintien du patrimoine communal ou pour améliorer votre cadre de vie.

Entre les mois d'octobre 2001 et de janvier 2002 voici les décisions qui ont été arrêtées par votre conseil municipal.

LE 22 OCTOBRE 2001

Travaux

Création d'un abribus à l'intersection du CD 10 et de la rue Saint-Gilles. Cet abribus construit par les employés communaux permettra aux adultes et aux enfants de se protéger des intempéries en attendant l'autocar.

Pour cadrer avec l'esthétique de notre village, il est construit en structure bois et recouvert de tuiles alsaciennes.

Sécurité incendie

Le conseil municipal donne l'autorisation à monsieur le maire de signer un contrat avec une société spécialisée pour l'entretien des extincteurs communaux.

Environnement

Le conseil municipal n'a émis aucune objection à la demande d'autorisation d'exploitation d'une scierie industrielle à Wihr-au-Val.

Approbation du projet de dissimulation des réseaux E.D.F. de la rue des Prés.

Nomination

Mme Patricia LOSITO a été désignée en qualité de déléguée à l'Union Départementale des Associations Familiales (U.D.A.F.).

Budget

Le conseil municipal a autorisé monsieur le maire à réaliser un emprunt de 91 469,41 € sur quinze ans pour financer les travaux d'aménagement du CD 10.

LE 26 NOVEMBRE 2001

Affaires scolaires

Attribution d'une somme de 38,00 € par élève scolarisé à l'école Charles Perrault. Avec l'approbation du conseil municipal, le «Père Noël» offre un téléviseur d'une valeur de 609,00 € à l'école.

Urbanisme

Mise en place d'un plan d'alignement dans la rue des Trois-Epis. Le plan est applicable immédiatement.

Personnel communal

Réduction et aménagement de la durée de travail des agents communaux.

Nomination

MM. Emile OTTMANN, Jean-Jacques PIERREZ sont désignés comme délégués au comité du syndicat des communes forestières de Colmar et environs.

MM. Emile OTTMANN, Jean-Jacques PIERREZ, Pierre HUIN, Jacques MULLER, Thomas HESS et Mme Christine KLEIN sont désignés en qualité de membres du comité consultatif communal des sapeurs-pompiers de Zimmerbach.

LE 17 DECEMBRE 2001

Plan d'occupation des sols

Le plan d'occupation des sols présenté est approuvé à l'unanimité. Il est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la préfecture du Haut-Rhin.

Personnel communal

Création d'un emploi jeune à temps complet en contrat à durée déterminée pour coordonner et développer la politique socioculturelle et de la jeunesse.

Sapeurs-pompiers

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte le principe de facturation des interventions du corps des sapeurs-pompiers, non urgentes et répertoriées en tant que telles par le service incendie et secours du département.

Nomination

Le conseil municipal accepte le renouvellement de M. François WEBER en qualité de garde-chasse particulier du lot unique de Zimmerbach sur la proposition du président de la Société de Chasse de Turckheim et environs.

Affaires scolaires

M. Pierre HUIN informe le conseil que le regroupement scolaire prévu avec Walbach ne pourra se faire, les parents d'élèves de l'école de Walbach n'ayant pas émis un vote majoritairement favorable.

LE 14 JANVIER 2002

Urbanisme

Le conseil municipal demande la modification du schéma directeur Colmar-Rhin-Vosges de manière à ce que la zone inondable (aire de jeux) soit réduite et puisse être aménagée en zone de loisirs.

Acquisition

Suite au plan d'alignement de la rue des Trois-Epis, acquisition de 0,79 are de terrains rue de la Fontaine et rue des Trois-Epis au prix de 91,47 € le m².

Personnel communal

Mlle Anne MULLER est retenue pour occuper le poste «emploi jeune» à compter du 04 février 2002

Informations pratiques

Afin de préserver la quiétude de tous et les relations de bon voisinage dans notre beau village, nous nous permettons de vous rappeler l'arrêté municipal interdisant l'usage des engins bruyants, à moteurs thermiques : tondeuses, scies circulaires, disquesuses,...

- les jours ouvrables (du lundi au samedi avant 8h00 et après 20h00)

- les dimanches et jours fériés toute la journée

Pour leur sécurité et la nôtre, nos amis les chiens ne doivent pas être laissés sans surveillance ni se promener sans emmener leur maître "à la laisse".

Par ailleurs, le maire, les représentants de l'O.N.F. et les Brigades Vertes sont susceptibles de verbaliser le dépôt d'ordures et de déchets (y compris les déchets verts) dans la forêt et sur les terrains communaux.

Pour vous éviter des désagréments avec les forces de l'ordre qui ne manqueront pas de solliciter votre portefeuille, vous pouvez utiliser la décharge de l'Avenue de l'Europe à Wintzenheim où vous pourrez vous débarrasser **gratuitement** de tous les déchets encombrants.

Un personnel qualifié et sympathique se tient à votre disposition pour vous donner un coup de main, le cas échéant :

- du lundi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00
- le dimanche de 9h00 à 12h30
- certains jours fériés

Les travaux de notre mairie

Cet article a pour objectif de vous informer des travaux que réalisent notre secrétaire de mairie et les employés communaux.

La secrétaire de mairie, Mme Myriam BAERENZUNG, est responsable de trois domaines importants :

Le domaine des finances :

Elle prépare les budgets primitifs et les comptes administratifs de la commune, de l'eau et du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (S.I.A.E.P.).

Elle rédige les décisions modificatives, prépare les mandats ainsi que les titres et suit les dossiers de subventions.

Le domaine de l'état civil :

Elle établit les actes d'état civil pour les mariages, les décès, les transcriptions de décès, la reconnaissance anticipée et les enregistrements de naissances.

Le domaine des élections :

Elle met à jour la liste électorale et prépare les élections.

En plus de ces trois domaines, notre secrétaire de mairie effectue :

⇒ les dossiers de permis de construire et les dossiers relatifs à l'urbanisme et au P.O.S.

⇒ les formalités administratives en vue de l'obtention de passeports, de cartes nationales d'identité, des autorisations de sortie du territoire pour les mineurs et des dossiers relatifs aux travailleurs étrangers

⇒ en collaboration avec les élus, les dossiers soumis au conseil municipal, au comité syndical et aux diverses commissions

⇒ la rédaction des délibérations

⇒ la facturation des ordures ménagères et de l'eau

⇒ la gestion du cimetière

⇒ le planning des vaccinations

Un emploi jeune à la mairie

Un emploi jeune est chargé de coordonner et développer la politique socioculturelle et de la jeunesse.

L'enjeu d'un emploi jeune est double : il permet de créer et de développer des activités socialement utiles et correspondant à des besoins locaux émergents ou non satisfaits, et aux jeunes d'exercer ces activités et de se professionnaliser dans les métiers s'y rapportant.

Il est utile de savoir que ce programme bénéficie d'aides importantes de l'Etat pendant cinq ans par poste de travail créé.

La mairie de Zimmerbach, voyant la nécessité d'un emploi jeune, a concrétisé ce projet en élaborant un dossier. Cette activité devra permettre de développer et de coordonner des actions en faveur de la jeunesse et de potentialiser la politique sociale, culturelle et inter-associative.

Suite à un appel à candidature, quinze candidats se sont présentés, le choix s'est porté sur Anne MULLER.

Agée de 21 ans, Anne MULLER est titulaire

d'un BAC PRO secrétariat. Auparavant, elle a effectué des emplois saisonniers, des stages dans diverses entreprises et administrations notamment à la préfecture et à la sécurité sociale. Cette jeune personne a postulé pour une mairie car dit-elle «le travail est très varié et il existe un relationnel important». Dans ses loisirs, Anne pratique la moto et aime la nature.

En sa qualité de coordonnatrice, développeur de la politique socioculturelle et de la jeunesse, elle intervient dans les écoles, dans le cadre de la vie associative et à la mairie où elle est chargée de la politique de communication.

Souhaitons à Anne, en poste depuis février, une bonne intégration dans notre commune.



Noces de porcelaine Zimmerbach / Blainville-sur-Mer

Les 13, 14 et 15 juillet 2002, nous vous invitons à fêter le vingtième anniversaire du jumelage entre Zimmerbach et Blainville-sur-Mer.

Certains d'entre vous y ont participé depuis le début, d'autres nous ont rejoints en cours de route et pour ceux qui veulent vivre cette même aventure, nous retraçons l'historique de ce jumelage.

Tout a débuté par le courrier du C.I.V.A. de Colmar adressé à M. le maire de Zimmerbach en date du 22 décembre 1980 :

«la cité de Blainville-sur-Mer, centre ostréicole de la côte ouest du Cotentin, est à la recherche d'une localité vinicole du

Mais oh ! quelle surprise ! peu de temps après voilà que Blainville-sur-Mer sélectionne notre commune. Il va falloir s'activer à Zimmerbach, et le conseil municipal ne perd pas le «nord» ni l'ouest.

Voici tout de même une petite anecdote

Un Blainvillais en excursion en Alsace

Il s'appelle Max HERMAN, fait partie de la clique des sapeurs-pompiers d'Agon qui organise sa sortie annuelle en mai 1981 en Alsace. Max HERMAN ayant eu connaissance par M. le maire MAUGER que Blainville avait sélectionné Zimmerbach, il se devait de faire un détour dans notre commune. Quittant son

d'une heure !) où il était attendu par son groupe à la gare de Colmar (et surtout par son épouse Suzanne qui l'attendait avec ... impatience ... !) mais il était heureux de pouvoir raconter sa petite escapade.

Le 11 juillet 1981 une délégation de Blainville-sur-Mer était venue à Zimmerbach et le 30 août de la même année une délégation de Zimmerbach s'était rendue à Blainville-sur-Mer. Après ces visites, est né le désir de faire un échange scolaire et une correspondance parallèle entre les classes de Blainville-sur-Mer et Zimmerbach s'est établie dès la rentrée scolaire 1981.

Les 13 et 14 septembre 1981, lors de la deuxième Fête du Vin Val-Saint-Grégoire, quelques ostréiculteurs de Blainville étaient présents et ont offert une huître de dégustation à chaque visiteur, expérience couronnée de succès qui a été renouvelée durant toute l'existence de la Fête du Val-Saint-Grégoire à Zimmerbach.

Pâques 1982 : quelques Zimmerbachois se sont rendus à Blainville, à l'occasion de la foire aux huîtres, pour faire déguster aux Normands le noble produit de notre vignoble.

Après ces «fiançailles», le mariage fut célébré le 11 JUILLET 1982 à Blainville-sur-Mer et le 28 AOUT 1982 à Zimmerbach.

11 JUILLET 1982 : JUMELAGE A BLAINVILLE-SUR-MER

Pour la cérémonie qui s'est déroulée le 11 juillet 1982, 103 Zimmerbachois se sont déplacés à Blainville, tous hébergés par l'habitant.

Cette première journée était consacrée à la découverte de la mer (absente ce jour là !), des parcs à huîtres, à pied ou en tracteur, à la dégustation d'huîtres sur le lieu de culture et à la collecte de «souvenirs» à ramener en Alsace (coquillages, bouteille de sable, ... !).



BLAINVILLE S/ MER JUMEEE AVEC ZIMMERBACH (HAUT-RHIN)



ZIMMERBACH

Jumelée avec BLAINVILLE S/ MER
CITE OSTREICOLE (Manche)

Photo : ARTAUD Frères - Editeurs - 44470 CARQUEFOU (Nantes)

Haut-Rhin avec laquelle elle souhaiterait se jumeler. Nous nous permettons de vous transmettre cette demande au cas où votre commune serait intéressée par un tel jumelage».

Après débat au sein du conseil municipal, celui-ci décide de donner une réponse favorable, sans d'ailleurs grand espoir d'être retenu vu que Zimmerbach n'est pas une localité vinicole très connue.

groupe pour un ...petit moment ... il arrive à Zimmerbach et par hasard «tombe» sur M. Emile OTTMANN, notre maire, qui, tout heureux de cette visite, emmène Max flâner dans notre village avant de s'arrêter au bistrot du coin (chez Seppi) pour y déguster quelques verres de nos cépages. Mais voilà que le temps passe et Max HERMAN s'aperçoit qu'il a largement dépassé l'horaire (au moins

Pour bon nombre de Zimmerbachois, la mer a été une première découverte, l'enthousiasme de cette première journée se lisait sur les visages des Alsaciens.

Pour ce qui est de la soirée, quelques jeunes musiciens amateurs de Zimmerbach «les fosses-notes !» ont organisé une «sauterie surprise», très appréciée, sur la place du village aujourd'hui appelée «Place de ZIMMERBACH».

Le lendemain, sous un soleil radieux, (la Normandie n'est pas toujours pluvieuse !) la cérémonie officielle de jumelage débuta par la grand'messe célébrée par le Père LEDOT et animée par la chorale Saint-Georges de Zimmerbach. Après la messe, sur le perron fleuri de la mairie, les maires des deux communes, MM. MAUGER et OTTMANN, assistés des présidents des comités de jumelage, MM. DESSOULE et BINDER, entourés du groupe folklorique de Zimmerbach et de la chorale Saint-Georges, célébrèrent ce mariage «un peu spécial».

M. DESSOULE, président du comité de jumelage de Blainville-sur-Mer, retraça les fiançailles et développa avec cœur les qualités et différences des deux communes. M. BINDER, président du comité de jumelage de Zimmerbach, remercia la population pour le chaleureux accueil réservé aux Zimmerbachois. Il demanda à chacun de se sentir concerné, dans la mesure de ses moyens, pour que les différences exprimées soient complémentaires et enrichissantes.

M. MAUGER, maire de Blainville-sur-Mer, déclara qu'à partir de ce jour, tout habitant de Zimmerbach se sentira chez lui à Blainville. M. OTTMANN souhaite que cette journée soit le début de solides relations d'amitié, tant culturelles, associatives qu'humaines.

Après la signature de la charte, il y eut l'échange traditionnel de cadeaux.

Le cidre d'honneur accompagné d'une succulente brioche du pays clôtura cette sympathique cérémonie animée par la chorale Saint-Georges qui interpréta

quelques chants de son répertoire : «Que notre Alsace est belle» - «Ma Normandie» et c'est sur l'air de «Hans em Schnockeloch» que l'on se quitta pour le déjeuner.

L'après-midi du dimanche fut consacré à une rencontre de football. Résultat final : cinq buts partout (mariage = égalité !).

La marée était haute ce lundi, il fallut tout de même piquer une tête avant de boucler les valises et c'est aux environs de quinze heures (avec une heure de retard au programme !) après le chant de départ et la larme à l'œil que les Alsaciens s'en retournèrent, fourbus mais contents d'un séjour chargé mais inoubliable, direction l'Alsace.

28 AOUT 1982 : JUMELAGE A ZIMMERBACH

Ce samedi 28 août 1982, 118 Blainvillais étaient accueillis par les familles zimmerbachoises, en fanfare par la clique des sapeurs-pompiers du village renforcée par celle de Wihr-au-Val. Ce même jour dans l'après-midi eut lieu un match de football encouragé par un nombreux public, match qui opposait les jeunes Normands aux jeunes Alsaciens et duquel les Normands sortirent victorieux ! Pendant ce temps, certains avaient préféré visiter les alentours ou faire une promenade dans les montagnes vosgiennes. Le soir, Blainvillais et Zimmerbachois se sont retrouvés au «Zimmerplatz» pour une projection de diapositives sur le jumelage à Blainville-sur-Mer. Le dimanche matin, après la grand-messe concélébrée par l'aumônier EBEL, curé de la paroisse et l'Abbé LEDOT, chargé d'âmes des Blainvillais, les maires des deux communes, MM. OTTMANN et MAUGER, assistés par les présidents des comités de jumelage MM. BINDER et DESSOULE, ainsi que d'autres personnalités, ont signé la charte liant officiellement Blainville-sur-Mer et Zimmerbach.

Après un échange de cadeaux entre les deux communes, il fut servi un vin d'hon-

neur où cidre, vin blanc et kougelhoppf furent très appréciés. Vin d'honneur agrémenté par des danses présentées par le groupe folklorique de Zimmerbach, des chants entonnés par les Normands auxquels s'étaient associées la population entière et la musique «Union» de Wettolsheim présente pour l'occasion.

L'après-midi, visite du vignoble de Zimmerbach et de la Chapelle des Frères, ponctué par un dîner au Zimmerplatz.

La matinée du lundi était consacrée à une visite guidée avec dégustation, chez un exploitant viticole, avant le dernier repas dans les familles.

Le séjour des Blainvillais avait bénéficié d'un temps radieux et c'est aux alentours de quinze heures qu'ils ont pris le chemin du retour pour la Normandie.

Pendant ces vingt années, il y eut des échanges alternés entre les deux communes permettant de découvrir le patrimoine et les richesses de chacun.

Le jumelage est bien ancré dans les familles et pour cela la commune de Zimmerbach garde deux pôles importants :

- la vente d'huîtres à Noël
- la soirée normande, organisée par le comité de jumelage, se déroulant le troisième samedi du mois de janvier.

Quant à la commune de Blainville-sur-Mer, le comité de jumelage y organise chaque année une soirée alsacienne, avec la traditionnelle choucroute.

NOUVEAUX BLAINVILLAIS

De nouvelles familles de Blainville-sur-Mer viendront nous rejoindre pour le vingtième anniversaire du jumelage. C'est pourquoi, un appel est lancé aux habitants de Zimmerbach désirant accueillir des Blainvillais.

S'adresser :

- soit au secrétariat de la mairie
- soit à M. Jean-Jacques OTTMANN, responsable du comité de jumelage

Le CFZim

OSTERHAS

En ce dernier samedi du mois de mars, le plus heureux ne fut-il pas notre Osterhas ! Pour l'honorer, de jeunes et joyeux drilles s'étaient donné rendez-vous au centre de notre village, bien décidés à remplir leurs petits paniers. Cette troupe enthousiaste sillonna les rues zimmerbachoises dans la joie et la bonne humeur, à la recherche des œufs dissimulés par ce lièvre malicieux.

Le périple de cette joyeuse bande s'acheva autour de la fontaine, superbement décorée pour l'occasion, où nos petits gourmands reçurent les friandises si convoitées. Aux plus jeunes fut proposé un goûter, indispensable réconfort après les efforts fournis et aux plus grands, mais bien plus grands... fut servi un vin d'honneur offert par la commune.

En parallèle à cette course aux œufs, des exposants présentèrent les multiples facettes de leur talent et de leur savoir-faire en proposant un bel éventail d'objets décoratifs du temps pascal.

Enfin, n'oublions pas de saluer la participation de l'école Charles Perrault au concours de dessin

organisé sur le thème de l'œuf de Pâques. La beauté et l'originalité des œuvres réalisées par les enfants ne laissèrent aucune alternative au jury : les trois classes en lice furent déclarées vainqueurs.

Pour clore ce chapitre pascal, remercions enfin la commune pour son appui logistique et son concours dans le financement des sachets de friandises.

MARCHE AUX PUCES

Un petit saut dans le temps et nous voici déambulant sur le marché aux puces de Zimmerbach. Mosaïque d'objets en tout genre où le désuet côtoie le contemporain, ce marché a accueilli bon nombre de chineurs à l'affût de la bonne affaire en ce dimanche 12 mai 2002.

INTER-QUARTIERS

Troisième rencontre de l'année, les jeux inter-quartiers saluent l'arrivée de l'été. Sans vouloir dévoiler les coulisses de leur préparation, sachez simplement que des nouveautés vous seront

proposées pour cette cinquième édition qui se déroulera le 23 juin prochain. Comme à l'accoutumée, bonne humeur, fair-play et convivialité seront les maîtres-mots de cette manifestation où nous espérons vous retrouver nombreux.

NOEL

Après l'été, bien après ! à l'heure où reviennent les frimas, notre traditionnel marché de Noël animera les rues de notre cité. Chaleureuses illuminations, effluves alléchantes et stands richement parés feront entrer Zimmerbach dans la féerie de Noël les 7 et 8 décembre 2002.

A la faveur de cet article, le CF Zim souhaite remercier tous ceux qui contribuent à la réussite de ses actions : membres, bénévoles ponctuels, sponsors, équipe communale et vous tous, Zimmerbachois, qui prouvez, par votre participation à nos animations, votre attachement à encourager la vie associative dans notre village.

LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DE ZIMMERBACH DANS LE CADRE D'UN EXERCICE DE SECOURS ROUTIER



Le 27 janvier 2002, le corps des sapeurs-pompiers de Zimmerbach, en partenariat avec le centre d'incendie et de secours de Turckheim, s'est confronté à l'épreuve du secours à personnes dans le cadre d'un accident de circulation d'un véhicule léger.

Face à la gravité de la situation, l'équipe a dû déployer le véhicule de première intervention (V.P.I.) de notre commune, le véhicule léger du chef de groupe de Turckheim, le «fourgon pompe tonne secours routier» (F.P.T.S.R.) et le véhicule de secours aux asphyxiés et blessés (V.S.A.B.) du centre de secours de Turckheim.

Comme bien souvent en situation réelle, les sapeurs-pompiers de Zimmerbach sont intervenus en première intention afin de réaliser un bilan de la situation et de l'état de la victime. Ils ont par ailleurs assuré la mise en sécurité du lieu du sinistre.

Après avoir effectué ce travail primordial de diagnostic et de mise en sécurité, l'adjudant Pierre Wittmer, chef de corps du centre de première

intervention de Zimmerbach, a transmis le bilan de la situation au lieutenant Philippe Hurst, chef de centre de Turckheim.

Les sapeurs de ce centre ont dès lors conditionné la victime grâce à l'équipement du véhicule de secours aux asphyxiés et blessés (V.S.A.B.) de Turckheim, et ont procédé à la désincarcération par «dépaillonnage» du véhicule.

Durant toute cette opération, les sapeurs-pompiers de Zimmerbach ont collaboré, tant dans la prise en charge de la victime que dans le «dépaillonnage» du véhicule.

Dès la fin de cet exercice grandeur nature, un bilan à visée pédagogique et formative a été effectué au centre de première intervention de notre village.

Cet exercice a confirmé l'efficacité et le professionnalisme de l'équipe de sapeurs-pompiers de Zimmerbach et l'excellente collaboration avec le centre de Turckheim que nous remercions chaleureusement.

Il entre dans la politique de formation des sapeurs-pompiers du corps de Zimmerbach, impulsée par l'adjudant Pierre Wittmer.

Au quotidien, le corps de première intervention de Zimmerbach est de plus en plus confronté à ce genre de situation sur le ban communal et plus particulièrement sur le C.D. 10.

Notre commune n'échappe malheureusement pas à l'augmentation du nombre des accidents de circulation constatée ces derniers mois dans notre département.

La municipalité félicite les auteurs de cette initiative et réitère toute sa gratitude aux hommes qui donnent bénévolement de leur temps pour venir en aide aux autres.

En cas d'accident de circulation, appeler le 18.

LE PROJET CULTUREL DE L'ÉCOLE

L'école Charles Perrault de Zimmerbach réalise cette année un nouveau projet culturel lié à la protection de l'environnement qui s'intitule «La forêt terrain de découvertes».

Notre village se situe à l'entrée de la Vallée de Munster, à une dizaine de kilomètres après Colmar, entre montagne et vignoble.

Il y a quinze ans, un parcours sportif a été créé en pleine forêt. Il permet de faire du sport en famille, en pleine nature.

Nos écoliers qui s'y rendent pendant les séances d'éducation physique, en profitent pleinement.

C'est pourquoi notre école s'intéresse plus particulièrement à l'environnement forestier.

Les objectifs pédagogiques qui devront être atteints durant l'année sont :

- le savoir être, en développant l'imaginaire et la créativité
- le savoir faire, en observant, comprenant et en dessinant
- le savoir, en comprenant davantage les matières enseignées dans notre école, telles que les connaissances de base en biologie et en écosystème (cycle de vie des arbres).

Ces acquisitions permettront aux enfants de mieux vivre dans l'espa-

ce et le temps, de mieux respecter l'environnement, de connaître les plantes et leur rôle, d'améliorer la communication orale et écrite, les relations inter-classes et d'avoir une ouverture sur le monde.

Durant l'année, l'atteinte de ces objectifs sera facilitée par diverses activités comme :

- des déplacements en forêt
- des observations sur les arbres et les plantes
- des visites guidées par différentes personnes spécialisées dans l'environnement
- des sorties découvertes à thème

Dans le cadre de ce projet, les enfants élaborent des fichiers sur les arbres et les plantes, qu'ils représentent artistiquement ou sous forme de jeux.

Par ailleurs, ce projet devrait permettre aux enfants de respecter davantage la nature et les plantes, ainsi ils comprendront mieux le rôle de la forêt dans le but de la préserver le plus longtemps possible. La réalisation des élèves vous sera présentée le jour de la kermesse scolaire du **29 juin 2002**.

LE PARCOURS SPORTIF DE ZIMMERBACH ET SON ENTRETIEN

Avant d'être inauguré en novembre 1987, le parcours sportif a nécessité environ cinquante séances de travail aux membres de l'Association Socio-Culturelle de Zimmerbach initiateur et maître d'ouvrage du projet qui est implanté à cheval sur le territoire des communes de Zimmerbach et de Walbach.

Il a coûté, à l'époque, environ 5 030,00 € (soit 33 000,00 Frs) à l'A.S.C.Z., les panneaux des divers ateliers ayant été fournis par le C.R.O.S.A. (comité régional olympique sportif d'Alsace).

De 1988 à 2000, chaque 1er mai, les membres de l'A.S.C.Z. se sont retrouvés pour entretenir cet équipement de loisirs afin qu'il garde une «éternelle jeunesse» et que ses ateliers ne présentent pas de danger pour les utilisateurs.

Malgré la disparition de l'A.S.C.Z. en 2000, cette tradition se perpétue grâce à la volonté affichée du noyau dur à l'origine du projet et de sa mise en œuvre.

A cette fin, une réserve financière de 1 524,00 € (soit 10 000,00 Frs) a été constituée en 2000, - avant de solder les comptes - par l'A.S.C.Z. et chaque année cette dernière est ponctionnée, sous le contrôle de la mairie, pour financer les achats nécessaires à l'entretien.

Comme pour l'espace de loisirs, le parcours sportif n'a pas été épargné des actes de vandalismes. Le grand panneau du départ en garde hélas encore les traces.

LES SKOMOROKHI DE SAINT-PETERSBOURG (RUSSIE) EN SPECTACLE LE 16 JUILLET 2002

«Skomorokhi» est un vieux mot russe désignant des musiciens saltimbanques ambulants de l'ancienne Russie qui maintenaient la tradition populaire russe de culture instrumentale, de chant et de danse.

Une formation du même nom a été créée en 1969 auprès de l'Académie de la culture de Saint-Petersbourg, animée et dirigée par une personnalité éminente de Russie, le professeur d'Académie Victor Akoulovitch. La chorégraphie du ballet est assurée par Sarah Langolf. Ce groupe d'une trentaine de per-

sonnes a été applaudi par des publics d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Chaque membre joue de différents instruments ce qui permet de présenter la musique populaire russe dans toute sa diversité.

Zimmerbach aura l'honneur et le plaisir de les accueillir à nouveau le mardi 16 juillet 2002 à 19h30 au Zimmerplatz (entrée libre).

La chorale

À vos agendas

JUIN 2002

08 : Soirée barbecue dansante (sapeurs-pompiers)

16 : Déjeuner dansant «Fête des Pères» (sapeurs-pompiers)

23 : Jeux inter-quartiers et inter-villages (Comité des fêtes)

29 : Kermesse de l'école Charles Perrault

JUILLET 2002

06 : Concours officiel (Pétanque Club du Val-Saint-Grégoire) (Licenciés FFCJB)

13/14/15 : 20^{ème} anniversaire entre Blainville-sur-Mer et Zimmerbach (Comité de Jumelage)

16 : Spectacle russe (Chorale). A partir de 19h30 au Zimmerplatz

27 : Concours amical (Pétanque Club du Val-Saint-Grégoire)

AOUT 2002

18 : Challenge du Hibou (Pétanque Club du Val-Saint-Grégoire)

SEPTEMBRE 2002

13 : 17h30 Inauguration de la Salle des Prévôts, Vernissage (Commission Culturelle)

14 : Exposition artistique (Commission Culturelle)

NOVEMBRE 2002

09 : Soirée couscous au Foyer Saint-Georges, (Chorale)

DECEMBRE 2002

07 et 08 : Animations de Noël (Comité des fêtes)

08 : 17h30 Concert de Noël (Chorale)

L'état civil

(du 31/10/2001 au 30/04/2002)

Ils nous ont quittés :

EDEL Béatrice née ZIMMERLE,
le 18/02/2002

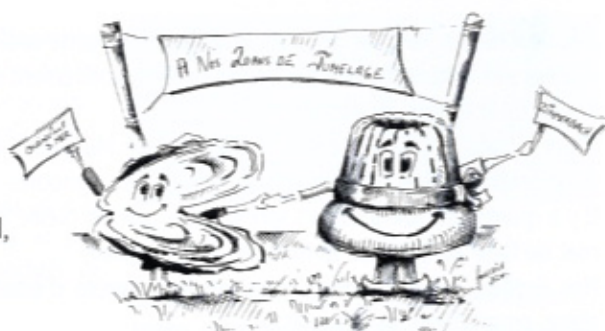
SCHORR Joseph, le 10/03/2002

THORR Gabrielle née RINQUEBACH,
le 30/04/2002

Nos vœux aux jeunes mariés :

MENNEA Vito Angelo et

BASTIN Emilie Ida, le 30/03/2002

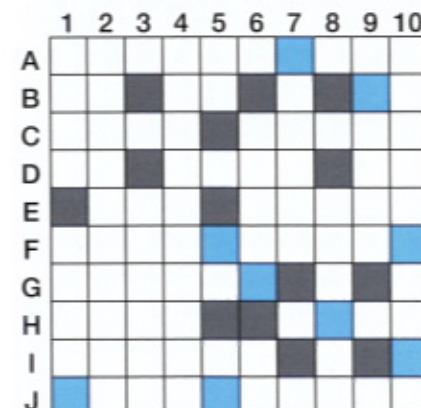


SCHO ZWANZIG JOHR JUMELAGE...

Ja, scho zwanzig Johr isch's har
Das di Zimmerbacher in zwei Autocar
Direction la «Manche» g'fahre sinn
Kwehr durich s'Frankrich, durich dick un dinn
Mit d'r Ambiance het kenner lang Zit bekumme
Awer wu m'r langsam ans Ziehl sin kumme
Isch weniger glacht wore un weniger gredt
Jeder froit sich was ar fuer a «Korrespondant» het
Doch am uschtiege, het alles richtig geklappt
Un jede esch mit sim Valisel im «Korrespondant» nu gedappt
Was nochar kumme isch... kensch a ganze Roman schriewe
Drum wur ich nur «dans les grandes lignes» bliewe
Im Elsasser un im Normand het da Jumelage guet g'macht
Do het jeder g'merikt, s'wurd ueweral zimlig glacht
Di zwei Regiona sin zwar wit vunander
Awer di zwei charakter gliche enander
Drum Elsasser oder Normand, sisch doch egal
Gueti, luschtigi Lit gibt's ueweral
Kenne brucht sich mehr oder weniger meine
Si glutra gam d'r Wissa – Wi wie unser eine

ROBI

A VOS CRAYONS !



Mot croisé proposé par
M. Paul ESCHBACH

Solution du mot croisé du bulletin n° 13

Le mot gagnant : VENDANGES

Ils ont trouvé la bonne réponse :

Nicholas BEECROFT, Paul KAYSER, Françoise
KRAFFT, Joanne LAURENT, Marie - Josée

HORIZONTALEMENT

- Ça, c'est chez nous !
- Conjonction. – L'or au labo. – Participe passé.
- Quand les glaciers occupaient encore la vallée de Munster. – Fleur.
- Ça peut être n'importe qui. – Aigus ou graves, c'est selon. – Fleuve italien.
- En été, passe du vert au blond. – Citoyen de Zimmerbach, il s'est illustré à la tête de la Cour d'appel d'Alsace et de Moselle.
- Piège.
- Trait sur un mot.
- Un nid d'aigle, par exemple. – Peut servir à contrôler les connaissances.
- Amère et mordante, quelquefois.
- Attention, elle est dangereuse !

OTTMANN, Michel OTTMANN.

A l'issue du tirage au sort,

Monsieur Nicholas BEECROFT a été l'heureux gagnant. Il s'est vu remettre le livre "Patrimoine d'Alsace, Canton de Wintzenheim"

VERTICALEMENT

- Pointé, quand c'est absolument nul. – Peut servir à raturer.
- Pour savoir où l'on va, mieux vaut l'établir à l'avance.
- Saint Georges à Zimmerbach, bien que...
- Bouchent des trous ou font travailler les mâchoires.
- Ville normande dont on ne peut citer le maire sans rire. – Vieille cité mésopotamienne. – Pour dire «oui» à Zimmerbach (phonétiquement).
- Se dit d'une croix comportant un anneau (une anse) à son sommet. – Mignon petit extraterrestre.
- Réceptif.
- Mangeai comme un cochon.
- S'en prendre au chignon de sa rivale, par exemple.
- Une seule ne fait pas le printemps.

Mettez dans le bon ordre les 9 lettres des cases bleues pour composer le nom d'un valon de chez nous. Reportez ce mot sur papier libre et déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie au plus tard le **31 Juillet 2002**. Un tirage au sort parmi les bonnes réponses désignera le gagnant qui se verra récompenser de sa perspicacité.